

1/ CONSIGNES GENERALES

Comme chaque année, nous rappelons que l'épreuve de Français-Philosophie constitue un tout global et cohérent, même si elle comprend deux exercices distincts notés séparément (10 points pour le résumé, 20 pour la dissertation). D'une part, le résumé constitue une propédeutique à l'argumentation ultérieure tant il est vrai – nous le verrons ci-dessous – que la citation dont il faut débattre s'éclaire tout naturellement de l'ensemble du texte à réduire. L'exercice du résumé doit donc toujours être traité en premier. D'autre part, le résumé comme la dissertation réclament des qualités de compréhension d'un énoncé, de réflexion personnelle, de mobilisation des connaissances, de maîtrise de l'argumentation et d'expression, qui seront précieuses aux candidats et aux candidates¹, quelle que soit leur carrière ultérieure.

2/ REMARQUES GENERALES

LE RÉSUMÉ

a. Sur l'esprit de l'exercice.

Le résumé est une épreuve de compréhension et d'expression, l'exactitude ou la justesse de la seconde confirmant la solidité de la première : il s'agit de saisir la thèse et le raisonnement d'un texte – en s'appuyant sur sa progression logique (et pas seulement sur son déroulement linéaire) afin de mieux appréhender la pensée de l'auteur – et de restituer de manière fidèle l'essentiel de son argumentation dans une langue correcte.

Le candidat ne doit pas simplifier les contenus de l'extrait mais tenter d'en rendre les nuances. Il lui appartient néanmoins de savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire et surtout d'explicitier de façon neuve – sans reprise littérale, ni montage de citations, ni calques lexicaux ou grammaticaux – les idées principales et leur enchaînement.

Le résumé étant une contraction, la concision de la formulation est une exigence impérieuse, pourvu que l'économie de mots soit au service de la clarté.

Depuis la session 2023, les candidats doivent rédiger leur résumé sur un document-réponse joint au sujet. Il se présente sous forme d'un cadre composé de 22 lignes de 5 « cellules » à chacune desquelles doit correspondre un mot et un seul. L'objectif est double : inciter les candidats à respecter

¹ Pour alléger ce rapport, nous n'avons pas mentionné à chaque fois que des candidats et des candidates ont composé et le masculin n'est évidemment pas à entendre comme une invisibilisation des femmes dans le concours CCINP.

la consigne du nombre de mots et en faciliter le décompte. En cas de dépassement de la 22e ligne et de la 110e cellule, le candidat est invité à écrire sur le bas du cadre, voire sur la page suivante.

b. L'évaluation des résumés.

Les correcteurs ont évalué les résumés de la session 2026 selon les critères suivants :

1. Repérage et compréhension des idées essentielles du texte.
2. Construction cohérente, fluide et fidèle à la thèse générale du texte.
3. Reformulations personnelles, pertinentes et correctes.
4. Respect du nombre de mots.

On attendait en effet que les idées essentielles du texte soient repérées et correctement restituées. Mais aussi que la thèse globale du texte soit rendue. On rappelle que le résumé respecte l'ordre des idées du texte et use d'articulations logiques pertinentes pour souligner les mouvements de la pensée. Il doit être structuré en deux ou trois paragraphes (rarement davantage) qui répondent à une logique et que le candidat doit signaler dans le document-réponse par des doubles barres verticales.

A contrario, on a pénalisé les résumés restituant mal le mouvement global du texte ou n'en restituant qu'une partie, les résumés juxtaposant les éléments sans en assurer la logique, les résumés en un seul paragraphe ou ceux émiettant le raisonnement en de trop nombreux paragraphes.

Concernant les reformulations, on attendait que le résumé évite les calques (*a fortiori* les citations ou recopiations !) et qu'il joue le jeu de la reformulation. On a accepté toutefois que soient reprises, de manière raisonnable, quelques notions essentielles pour lesquelles il est plus difficile de trouver un synonyme. On a valorisé une expression fluide, claire, précise, qui use d'un lexique bien choisi. Et sanctionné les résumés confus et qui ne pourraient être compris sans connaître le texte initial.

LA DISSERTATION

a. Remarques générales sur l'esprit de l'exercice.

La dissertation est un exercice dont l'académisme apparent ne doit pas cacher l'exigence intellectuelle. Il ne s'agit de rien de moins que de raisonner.

À partir d'un énoncé particulier (la citation extraite du texte à résumer) dont il faut examiner avec honnêteté et sérieux les termes afin d'en dégager une problématique adaptée, le candidat doit conduire une démonstration qui l'amène à formuler une réponse au problème ainsi construit. Il est attendu que la copie dialogue constamment avec le sujet, qu'elle s'explique avec la thèse de l'énoncé, qu'elle se positionne clairement par rapport au problème. Il faut nécessairement « arriver quelque part ».

Une fois *engagée* (explicitée et commencée) dans l'introduction, cette démarche d'argumentation doit impérativement se construire, tout au long de son développement, en fonction de références précises, analysées et commentées, aux œuvres du programme.

De façon très concrète, toute grande partie commence par l'énoncé d'une thèse, l'exposition d'une opinion (en rapport avec la thèse proposée par l'auteur de la citation), et tout paragraphe par la formulation d'un argument ou l'expression d'une idée. On ne saurait accepter qu'on commence un paragraphe, et moins encore une grande partie, par une référence directe ou un emprunt sec à un auteur ou à une œuvre.

La confrontation des œuvres entre elles est indispensable. Mais plutôt que de faire référence de façon systématique et fatalement allusive aux trois textes étudiés durant l'année, le candidat peut exploiter avec grande efficacité des couples ou paires d'œuvres dans chaque argument, pourvu que ces couples soient renouvelés de façon vivante et pertinente. Ainsi, une douzaine d'exemples sur l'ensemble de la copie pourraient nourrir la réflexion, pourvu que ces exemples soient réellement analysés, qu'ils étayent, expliquent, approfondissent l'argument ou l'idée.

L'exemple est un élément qui permet de dire quelque chose sur l'œuvre et pas quelque chose qui est dit dans l'œuvre. L'exemple, toujours particulier, actualise ou réalise l'argument, qui est général, et ne se contente pas de l'illustrer de façon ornementale. Un exemple est une bonne raison de souscrire à l'argument. Un argument est une bonne raison d'adhérer à la thèse.

On espère une démarche critique plus qu'on n'escompte un plan dit « dialectique » : il faut être capable de discernement, de jugement, savoir envisager la pertinence mais bien évidemment aussi les limites de l'assertion à considérer, tout en faisant un effort pour dépasser des contradictions apparentes, ce qui n'interdit pas de choisir, décider ou trancher. Tout ceci n'est évidemment pas une question d'arithmétique, c'est-à-dire de nombre de parties. On oublie trop souvent en effet que l'important n'est pas le *nombre* mais la *nature* de la partie. Il faut que ce soit bien une « partie », c'est-à-dire un moment d'un raisonnement, une étape d'une démonstration. Nous acceptons donc aussi bien un développement en deux parties (à condition qu'il ne consiste pas en une simple opposition entre deux thèses contradictoires et qu'il ne conduise pas au relativisme) qu'en trois.

La conclusion reprendra synthétiquement le mouvement de la réflexion et s'engagera fermement en faveur d'une thèse. On pourra accepter la conclusion dite ouverte si et seulement si elle ne se termine pas par une interrogation passe-partout.

b. L'évaluation des dissertations.

Les correcteurs ont évalué les dissertations de la session 2026 selon les critères suivants :

1. Compréhension du sujet et cohérence de la démarche.
2. Connaissance précise et utilisation judicieuse des œuvres.
3. Qualité de l'expression écrite (syntaxe, vocabulaire, ponctuation).
4. Correction de l'orthographe
5. Qualité de la présentation (lisibilité, propreté).

Conformément à l'esprit général de l'épreuve rappelé ci-dessus, on attendait une introduction qui contienne le sujet, qui l'analyse et le problématise correctement, qui annonce les œuvres et la démarche. Le développement devait prendre en compte le sujet, le traiter correctement et s'organiser selon un plan logique et pertinent, en au moins deux parties. Une conclusion montre que le développement a fait aboutir l'argumentation.

La qualité, la pertinence et la précision des exemples priment toujours la quantité. Le recours aux trois auteurs dans chaque paragraphe n'était pas obligatoire, non seulement compte tenu des contraintes de temps pour effectuer les deux exercices, mais encore afin d'éviter la simple juxtaposition mécanique d'exemples au lieu de la confrontation des œuvres avec le sujet. On peut attendre que chaque auteur apparaisse dans chaque partie et que les trois aient été traités de manière équivalente sur l'ensemble de la dissertation. Les citations ne sont ni exigées ni indispensables surtout si elles sont sans pertinence. On se méfiera même des longues citations qui finissent par remplacer la réflexion.

On attend une expression courante, précise, correctement ponctuée. On pénalise donc une expression écrite confuse, familière, au vocabulaire flou ou pauvre, mal ponctuée... On valorise une expression particulièrement élégante et nuancée. La qualité de la présentation inclut, outre la

propreté et la lisibilité, les alinéas et paragraphes, les sauts de lignes, les titres soulignés, les guillemets.

3/ REMARQUES SPÉCIFIQUES

LE RÉSUMÉ

a. Choix du texte retenu.

Le jury avait choisi cet extrait du *Monde vivant de l'imagination* de Kathleen Raine² pour deux raisons. Tout d'abord, le texte évoquait clairement deux expériences de la nature (l'expérience livresque et médiatisée, rationnelle et objective, et l'expérience sensible, immédiate, artistique et personnelle) ; il entrait donc en résonnance avec le programme. Ensuite parce que l'originalité de ce texte consistait dans son appartenance à un double registre, argumentatif et lyrique : il exposait une thèse solide et développait une argumentation, tout en faisant la part belle à des souvenirs d'enfance, racontés à la première personne.

Le texte ne posait pas de difficulté de compréhension : les mots difficiles (comme l'adjectif « immensurable ») avaient été définis dans des notes ; sa structure, ses liens logiques étaient identifiables ; la thèse et les idées principales étaient faciles à dégager. La quasi-totalité des candidats ont ainsi compris que Kathleen Raine faisait l'éloge d'une approche sensible et personnelle de la nature, reposant sur les sensations et les émotions.

Toutefois, le texte présentait des difficultés qui ont été abordées avec plus ou moins de succès par les candidats, ce qui a permis de classer les copies.

b. Structure du texte et repérage des idées.

Nous indiquons ici les idées principales et secondaires (en italiques) du texte, ainsi que la manière dont elles s'enchaînent.

- 1) *Bien que* la démarche scientifique sache quantifier les phénomènes, elle n'est pas la seule expérience rendant compte de la nature : la poésie et les arts s'intéressent à sa valeur inquantifiable, tout comme la simple contemplation, *accessible à tous*.
- 2) La science étudie le tout en analysant les parties, elle sépare le sujet de l'objet (et est donc objective). L'homme, bien qu'il ne soit qu'une partie de la nature, *se croit capable de la juger et se donne le droit de l'exploiter* ; cette approche *orgueilleuse* et matérialiste, typique du monde occidental, *appauvrit son expérience du monde*.
- 3) Une autre approche de la nature est possible. Immédiate, innée et intuitive, elle est celle de l'enfant qui se laisse émerveiller, *et du poète*. Elle est le langage du monde *et donne accès à sa réalité*.

c. Respect du nombre de mots et utilisation du document-réponse.

Le document-réponse a été correctement utilisé.

² Fascinée par les fleurs et leur beauté mathématique révélée par le microscope, Kathleen Raine (1908-2003) s'inscrit en botanique à Girton College à Cambridge, où elle fait partie des premières jeunes filles admises à suivre un parcours scientifique. Toutefois, elle se consacre ensuite à la poésie et devient une poétesse reconnue. Elle rejette le matérialisme et défend une approche à la fois sensible voire spirituelle des phénomènes naturels, nourrie de références pythagoriciennes et néoplatoniciennes.

Quelques candidats commettent encore l'erreur de compter par exemple « l'enfant » comme un seul mot en l'écrivant l'article élide « l' » et le nom « enfant » dans la même cellule.

La quasi-totalité des résumés compte entre 90 et 110 mots.

d. Énonciation.

Le texte comprenait donc trois parties, mais se déployait en deux temps. À un passage conceptuel et abstrait développant une argumentation dont il fallait reconstituer le fil (paragraphe 1 et 2) succédait un passage plus autobiographique, où l'autrice évoquait des souvenirs d'enfance et racontait ses expériences de la nature (paragraphe 3 et 4) ; l'argumentation y était toujours présente, mais plus discrète et moins dense, les exemples semblant y occuper le premier plan. Les candidats n'ont pas toujours su restituer cette rupture de ton et ont parfois négligé l'énonciation à la première personne, essentielle ici. Nous rappelons qu'un soin particulier doit être accordé à l'énonciation, surtout lorsqu'elle fait, comme ici, partie des stratégies argumentatives du texte.

e. Structure du texte et structure du résumé.

Le candidat doit mettre en évidence la structure du texte dans son résumé, qui doit lui-même être composé en paragraphes, matérialisés, compte-tenu du document-réponse, par des doubles barres au début de ce qui devrait constituer un nouveau paragraphe. Très peu de copies ont pris soin d'indiquer, par des doubles barres obliques, le passage d'un paragraphe à un autre.

Dégager la structure d'un texte ne consiste pas à le découper en parties ; il s'agit de dégager la démarche argumentative du texte, la manière dont les idées s'enchaînent et s'articulent. Un bon résumé ne se contente pas d'identifier les idées du texte : il restitue la dynamique de l'argumentation. Le jury est donc attentif à la présence et à l'emploi correct des connecteurs logiques.

f. Saisie des nuances.

Le repérage de la thèse a pu se faire au détriment des idées secondaires, voire des idées principales. La première partie du texte (les paragraphes 1 et 2) était dense. La première idée du texte n'a pas été perçue dans toute sa finesse par la majorité des candidats. Nous ne saurions trop recommander aux candidats d'être sensibles aux nuances des textes. Le texte s'ouvrait sur une concession : « Je ne conteste pas la valeur de la description scientifique [...] de la nature, mais simplement le droit de la science à se présenter comme connaissance de la nature, par opposition à une expérience de la nature qui s'exprime en termes différents par leur sens et leurs valeurs. » Lorsqu'elle a été repérée, cette concession a souvent été reformulée de manière peu satisfaisante, par un calque grammatical, « je ne conteste pas » devenant « je ne nie pas ». Mais cette concession est trop souvent devenue, dans les copies, une critique radicale de la méthode scientifique, un « je réfute ». Or, Kathleen Raine ne condamne pas les sciences : elle conteste à la science le droit de se prétendre seule détentrice d'un savoir absolu sur la nature. Elle pointe les limites de l'approche scientifique.

g. Mauvaise compréhension de certains termes.

Dans le premier et le troisième paragraphe, si de nombreuses copies ont compris que l'opposition entre l'expérience scientifique et l'expérience vécue était aussi une opposition entre une approche quantitative et une approche qualitative, le mot « vision » a fait l'objet d'un contresens : « vision » avait ici le sens de « contemplation » et non « d'observation » - cette dernière étant une des bases de la méthode scientifique.

Dans le deuxième paragraphe, l'adjectif « objective » n'a pas du tout été compris et a fait l'objet d'un contresens total dans un nombre important de copies. Nombre de candidats ont écrit que la science

était « subjective » (cet adjectif étant apparemment synonyme, pour les candidats de « fausse » ou « inexacte »). L'adjectif « objective » était écrit entre guillemets, ce qui a peut-être laissé croire que l'autrice prenait ses distances avec le terme. Ici, la méthode scientifique était dite objective parce qu'elle sépare le sujet qui étudie (le scientifique) de l'objet étudié (la nature) : autrement dit, parce que la méthode scientifique suppose une distance critique.

h. Repérage des idées et du raisonnement

L'idée principale (insuffisance de la science / éloge d'une approche sensible de la nature) a été bien restituée. Mais le jury a pu relever :

- L'oubli d'autres idées importantes ;
- Une difficulté à distinguer les idées principales des idées secondaires ;
- Une survalorisation de certaines idées secondaires voire mineures ;
- Une déformation de certaines idées, dues à la reformulation, ou à l'importation dans le résumé d'idées présentes dans les œuvres au programme.

Les candidats n'ont pas toujours su restituer le raisonnement développé par Kathleen Raine dans le deuxième paragraphe. Rappelons-le : 1) la science prétend étudier le tout par la partie ; 2) dans cette approche, l'homme n'est qu'une partie de la nature ; 3) l'homme ne saurait donc prétendre se prononcer sur le tout, puisqu'il n'est jamais qu'une partie de la nature ; 4) persistant à se croire le seul être intelligent et doué de raison de l'univers, l'homme occidental ne peut avoir qu'une expérience limitée de la nature.

Des idées ont été oubliées : la poésie et l'art comme expériences privilégiées de la nature (lignes 7 et 11) ; la nature comme refuge spirituel (l.11) ; l'existence d'une « langue » de la nature, que tout un chacun pourrait entendre et comprendre (lignes 55 à 58), etc. L'oubli de quelques idées secondaires n'a pas été sanctionné : il est impossible de reprendre toutes les idées du texte en 100 mots. Le jury est par ailleurs sensible à la fluidité des résumés, et préférera un résumé cohérent où les idées repérées s'enchaînent avec élégance, à une recension tatillonne de toutes les idées du texte. L'exercice du résumé demande de la finesse : le candidat doit trouver un équilibre entre un résumé fluide qui ne reprendrait que quelques grandes idées et une recension exacte mais hachée.

Des idées ont été escamotées ou simplifiées : la « reconnaissance totale et immédiate » ; le rapport entre extériorité et intériorité, etc.

Des idées ont été ajoutées, déformées ou survalorisées alors qu'elles étaient secondaires dans le texte, parce qu'elles étaient présentes dans le programme : protection de la nature (l.13) ; utilitarisme (l.13) ; anthropocentrisme (l.20).

i. Syntaxe et vocabulaire.

La méconnaissance du vocabulaire peut conduire à mal interpréter le texte : on a relevé « intrinsèque » et « extrinsèque » pourtant expliqués dans une note ; « appréhender » pris dans le sens de « confronter » ou « se confronter avec violence à » ; « reconnaissance » pris dans le sens de « gratitude » alors qu'il s'agissait du fait de reconnaître quelque chose que l'on connaissait déjà ; « objectif » confondu avec « subjectif » ; « retirer » pris dans le sens de « ôter ».

La méconnaissance du vocabulaire conduit également certains candidats à employer un mot pour un autre dans leur propre résumé. Elle mène également à des calques, voire à des emprunts et des recopiations des termes « immensurable », « valeur », « droit de la science » ou « évaluer la nature ».

Quant à la syntaxe des résumés, elle s'avère parfois approximative, voire fautive.

Les pronoms sont parfois trop peu employés.

LA DISSERTATION

a. Présentation.

Le jury déplore, dans cette session 2026, un nombre alarmant de copies très mal écrites et présentées sans aucun soin : il rappelle qu'une présentation négligée, sans saut de lignes, une graphie illisible, une mise en page brouillonne, des titres non soulignés ou soulignés à main levée, sont sanctionnés. Pour être lu, il faut d'abord être lisible.

b. Syntaxe et orthographe.

L'épreuve évalue les connaissances des candidats sur un thème et un programme de littérature et de philosophie, mais également leurs compétences en matière d'expression. Une bonne maîtrise de la langue française est donc indispensable.

Il n'est pas admissible que des candidats orthographient mal les noms des auteurs qu'ils ont étudiés pendant une année scolaire. Cette année, le jury a découvert Jules Vernes, George Canguillemme, et Marlène Hauchofer. Ces fautes témoignent d'une maîtrise insuffisante des œuvres au programme et d'une préparation bâclée ou paresseuse.

Trop de copies négligent ou méconnaissent l'orthographe et la syntaxe. Nous invitons les candidats qui les maîtrisent mal à améliorer leur niveau par des exercices, afin de maîtriser les accords, la conjugaison, la construction des complétives et des relatives (en particulier avec le pronom relatif « dont »), l'usage des pronoms, la ponctuation.

L'accentuation n'est pas facultative.

Les mots en fin de ligne doivent être coupés correctement. Le tiret se met entre les syllabes : dé-cou-per ou entre les deux lettres d'une double consonne : af-firmer.

c. Choix du sujet.

« Ce n'est pas l'expérience acquise par le savoir qui nous permet d'en appréhender la réalité, mais une reconnaissance totale et immédiate. »

Le sujet avait été choisi pour sa cohérence avec le programme de l'année. Il mobilisait en effet à la fois la notion d'expérience (« Ce n'est pas l'expérience acquise par le savoir... ») et celle de nature (« d'en appréhender la réalité »).

d. Analyse du sujet.

La méthode de l'analyse du sujet n'est, selon le jury, pas toujours maîtrisée. En effet, la citation comprenait de nombreux termes ou concepts qui auraient dû être repérés, définis et questionnés. Le jury voudrait ici rappeler ce qu'il attend : le candidat ne doit, ni reformuler immédiatement le sujet en se passant d'une analyse de ses termes (ce qui peut le conduire à un hors-sujet, à une simplification du sujet, ou à un exposé récité et trop vague sur « l'expérience de la nature »), ni se contenter d'en définir chaque terme comme le ferait un dictionnaire. Une bonne analyse du sujet repère les termes-clés de la citation afin de dégager les enjeux de cette dernière. Elle s'efforce de formuler la position, singulière et originale, de l'auteur de la citation, afin de la clarifier sans la simplifier.

Le pronom adverbial « en » avait pour antécédent une longue énumération (l.50-52), où l'on trouvait des éléments de la nature, qu'il s'agisse de végétaux (« arbre en fleur, corolle d'une pensée »), d'animaux (« oiseau », « chat », « faisan »), de minéraux ou d'éléments d'un paysage (« ruisseau », « cailloux sur le chemin ») et un intrus (« des tasses dans un dressoir »). Presque aucun candidat n'a analysé ce pronom « en » ; toutes les copies, sans exception, ont cependant traité de la nature, soit parce qu'elles avaient malgré tout compris que le « en » renvoyait à la nature, soit parce

qu'elles considéraient à juste titre que le sujet de dissertation renvoie nécessairement au thème de l'année. L'absence du mot « nature » dans l'énoncé n'a donc pas constitué un écueil pour les candidats.

Le jury déplore cependant de grandes faiblesses dans l'analyse du sujet. Elles s'expliquent, soit par une méconnaissance du vocabulaire, soit par un défaut de méthode.

Le verbe « appréhender » a parfois été pris au sens de « redouter » ou « affronter », ce qui a conduit certains candidats à de longs développements sur l'hostilité de la nature – ou, inversement, sur ses bienfaits – et sur les moyens d'y survivre ou de la maîtriser. Cette méconnaissance du vocabulaire a ainsi provoqué les très rares hors-sujets de la session. « Appréhender » signifiait ici « connaître » ou « saisir par l'esprit ». De bonnes copies ont cependant pu mentionner le sens de « redouter » et s'en emparer ponctuellement au cours du développement, tout en privilégiant le sens attendu.

La citation appelait à discuter les moyens d'appréhender « la réalité de la nature » : le concept de « réalité » n'a pratiquement jamais été ni relevé, ni étudié sérieusement ; il a parfois été confondu avec le concept de « vérité ». Le repérage de ce concept aurait cependant permis d'approfondir considérablement la réflexion, et de mobiliser des passages fort éclairants de *La connaissance de la vie* de Georges Canguilhem.

Le nom commun « reconnaissance » a parfois été pris dans le sens de « gratitude ». Il était évidemment possible, dans un dépassement ou une troisième partie, de jouer avec la polysémie de ce mot, et d'évoquer la gratitude que l'homme peut éprouver pour la nature lorsqu'il entre en communion avec elle, par la contemplation, l'extase, l'afflux de sensations et d'émotions, la rêverie, la sublimation artistique. Mais traiter la reconnaissance comme gratitude dès la première partie relevait du contresens. La reconnaissance était ici le fait « d'identifier à l'aide de la mémoire ». Il y avait là une référence à l'*anagnôrisis* platonicienne. L'identification de cette référence n'était ni nécessaire au traitement du sujet, ni attendue. En revanche, les candidats auraient pu simplement s'interroger sur cette capacité d'un enfant à reconnaître ce qu'il voit pour la première fois. Très peu de copies ont relevé ce paradoxe ; aucune n'a été sanctionnée pour cet oubli. En effet, c'était l'opposition entre deux modes de connaissance qui était au cœur du sujet.

La citation comparait deux approches de la nature. L'une, valorisée par Kathleen Raine, était « la reconnaissance totale et immédiate ». Elle a trop souvent été réduite à l'instinct, voire à l'instinct de survie, ou à l'intuition ; les adjectifs « totale » et « immédiate » n'ont souvent été ni relevés, ni travaillés. La reconnaissance « totale » et « immédiate » permet, selon la poétesse, d'appréhender la nature comme un tout ; elle est de l'ordre de la fusion entre le sujet (qui contemple) et la nature (contemplée) ; elle relève de l'intime, du personnel ; elle est une expérience vécue et ressentie ; elle est une révélation puisqu'elle se donne dans l'instant. La reconnaissance « totale et immédiate » est accessible à tous selon Kathleen Raine, en ce qu'elle ne demande aucune formation, aucune connaissance préalable ; elle est l'attitude propre aux enfants ; toutefois, selon l'autrice, les poètes et les artistes – et tout homme qui accepte de contempler – sont capables de la retrouver. Là encore, les candidats auraient pu se questionner : la poésie et les arts constituent-ils une approche « immédiate » ? Ne requièrent-ils pas un travail, une formation, une étude qui se déploient dans la durée ?

L'autre approche de la nature évoquée dans la citation, et dévalorisée par Kathleen Raine, était « l'expérience acquise par le savoir ». Opposée à la précédente, « la reconnaissance totale et immédiate », elle pouvait être assimilée au savoir acquis et transmis (par l'école, la culture livresque, les expériences accumulées, le savoir scientifique) ; il s'agit donc d'une expérience non immédiate mais *médiatisée* (par les livres, le savoir, les discours, les paroles des autres), se déployant dans la *durée* (et non se révélant dans l'instant) et renonçant à appréhender la nature comme un tout, au profit d'une étude de ses *parties* ; elle est cumulative, lente, progressive, savante, informée, construite et mise en forme par des théories, des modélisations, des systèmes. L'expérience singulière et concrète s'opposait donc à l'expérience abstraite et commune. Cette « expérience acquise par le savoir » ne devait pas être réduite à la science, encore moins à l'expérimentation scientifique – même si la science et l'expérience scientifique en faisaient évidemment partie.

Faute d'une analyse complète et rigoureuse de la citation, trop de copies se sont bornées à opposer l'expérience scientifique à l'expérience vécue, ou l'acquis à l'inné, ou la théorie à la pratique.

Trop de copies se sont livrées à une critique radicale de la science, ce qui est préoccupant chez de futurs ingénieurs. Kathleen Raine, redisons-le, ne critique pas la science (elle suivit elle-même un cursus scientifique) mais condamne sa prétention à se définir comme la seule approche possible de la nature. On trouve certes une condamnation des sciences et de la technique dans *Le Mur invisible*, et des mises en garde chez Georges Canguilhem (la vie n'est pas une addition de processus physico-chimiques, les résultats des expériences en laboratoire ne doivent pas être extrapolés...) mais le sujet portait sur le savoir acquis et non sur le seul savoir scientifique. Quand bien même la citation eût porté sur les méfaits de la science, cette affirmation aurait dû être soumise à une réflexion critique ! Peu de copies se sont penchées sur la spécificité de l'expérimentation scientifique (hypothèse, protocole, expérience proprement dite, analyse des résultats, validation ou invalidation de l'hypothèse initiale). Nombre de copies ont également assimilé la science à la technique (or Canguilhem incitait justement à distinguer les deux). Les mêmes copies ont d'ailleurs souvent négligé l'approche artistique et littéraire de la nature. Or cette dernière était pourtant bien présente dans le corpus : Nemo collectionne les œuvres d'art, Aronnax perçoit et décrit les fonds sous-marins comme des paysages ou des tableaux, Canguilhem évoque l'imaginaire des illustrateurs et des romanciers et signale que les monstres sont plus présents dans les arts que dans la nature, Aronnax tient un journal, l'héroïne du *Mur invisible* entreprend d'écrire le récit de sa vie...

e. Problématisation.

Le travail de problématisation s'est souvent avéré insuffisant. Trop de candidats se contentent de reformuler la citation sous une forme interrogative, par ailleurs mal maîtrisée – le jury appelle les candidats à revoir les règles grammaticales régissant l'interrogation indirecte et l'interrogation directe. D'autres copies multiplient les questions ; cette tactique ne saurait cependant remplacer un véritable travail de problématisation. D'autres enfin (rares cette année) forgent de toutes pièces une problématique très éloignée de la citation, afin de réciter le corrigé d'un devoir traité au cours de l'année. Le jury rappelle ce qu'est une problématique : la mise en évidence, par le candidat, après un travail conceptuel, d'un problème philosophique posé par la citation.

La citation de Kathleen Raine soulevait en effet plusieurs problèmes. Comment peut-on reconnaître ce que l'on n'a jamais connu ni appris ? Comment l'expérience immédiate pourrait-elle donner un accès privilégié, non à la nature (après tout, la parcourir et la ressentir pourraient y suffire) mais à sa *réalité* ? On sait en effet, au moins depuis Descartes – si ce n'est depuis Platon — que les sensations sont trompeuses, que nos jugements et premières impressions peuvent être nourries de préjugés faisant écran à la réalité des phénomènes, que le savoir construit et acquis est précisément à même de corriger ces représentations inexacts, et que la science permet de comprendre les lois de la nature. Plusieurs problématiques étaient possibles, et nous en suggérons deux : Quelles sont les expériences qui donnent accès à la réalité de la nature ? Le savoir fait-il écran à la réalité de la nature ?

f. Introduction.

Les critères formels de l'introduction (accroche ou amorce – recopiage et analyse du sujet – problématisation – annonce du plan – référence aux œuvres) sont presque toujours respectés. Mais la dissertation n'est pas qu'un exercice formel : les éléments de l'introduction doivent faire sens. Le jury a lu trop d'amorces très longues, inutiles, sans lien avec le sujet ; inversement, les analyses de la citation sont souvent trop courtes, ou peu éclairantes, laissant dans l'ombre des pans entiers du sujet. Comme nous l'avons dit plus haut, le pronom « en » n'a presque jamais été relevé ni étudié, ainsi que les noms « reconnaissance » et « expérience », et les adjectifs « totale » et « immédiate ». Le travail de problématisation est parfois insuffisant. Une bonne problématique est une bonne question soulevée par la citation, et appelant une réponse nuancée et progressive – qui sera le développement. Ce n'est pas en multipliant les questions ou en formulant la citation sous une forme interrogative que l'on peut y parvenir. Le jury rappelle que la problématique se formule soit au style indirect (« nous nous

demandons si/comment/pourquoi/de quelle manière/quelle expérience de la nature permet d'appréhender sa réalité. ») sans inversion du sujet et du verbe et avec un point à la fin de la phrase, soit au style direct (« Quelles sont les expériences permettant d'appréhender la réalité de la nature ? »).

g. Élaboration du plan.

Lorsque l'on adopte un plan dialectique, la première partie doit être consacrée à l'explicitation de la thèse. Or la citation de Kathleen Raine comparait, nous l'avons vu plus haut, deux approches de la réalité de la nature : elle formulait une critique de « l'expérience acquise par le savoir » et un éloge de « la reconnaissance totale et immédiate ». De nombreuses copies ont consacré une première partie à la reconnaissance totale et immédiate, et une deuxième au savoir acquis. Or la thèse aurait dû démontrer la pertinence de cette comparaison, et l'antithèse la discuter.

La première partie pouvait donc :

- montrer les limites d'un savoir acquis (par la lecture, l'école, les discours des autres, les expériences accumulées) s'interposant entre le sujet et la nature ;
- dénoncer les insuffisances d'une approche exclusivement scientifique de la nature, réduisant celle-ci à des lois mécaniques ou physico-chimiques, se bornant à quantifier les phénomènes naturels, oubliant alors la vie, ou s'arrêtant à l'analyse – qui n'est qu'une « division » à opposer à la « vision » – à la décomposition du tout en parties ;
- faire l'éloge d'une expérience vécue « totale et immédiate », de l'ordre de la révélation, de la contemplation, fusionnelle, reposant sur les sensations et les émotions, accessible à tous, y compris aux enfants, ne demandant aucun prérequis, mais reconstituable par le poète et l'artiste, gratuite, désintéressée, à rebours des approches utilitaristes et destructrices.

Une deuxième partie, critique, était nécessaire. Il était possible de montrer :

- que nos sensations (douleur, plaisir, froid, éblouissement) peuvent nous tromper et nous éloigner de la réalité de la nature, que nos émotions (peur, admiration, dégoût) empêchent une rencontre authentique avec elle. Une approche immersive peut ainsi s'avérer trompeuse voire néfaste ;
- que l'approche immédiate de la nature n'existe pas, ou est toujours biaisée, influencée par notre culture, nos représentations (sur le système sanguin, la contraction des muscles), nos préjugés, nos superstitions (sur les monstres) ;
- que l'approche « totale et immédiate » est sans doute trop subjective, et ne permet pas d'accéder à la connaissance des lois universelles de la nature ;
- que seules l'expérience scientifique, l'analyse (et donc la décomposition du tout en parties), l'observation, la mise à distance de l'objet nature par le savoir, la connaissance acquise par la lecture, les expériences, dans la durée permettent d'appréhender la réalité des phénomènes naturels ;
- que la nature, immense, indéchiffrable immédiatement, complexe, et parfois hostile, requiert une étude approfondie, se déployant dans le temps, s'appuyant sur la raison et l'objectivité ou le savoir déjà constitué par d'autres ;
- que seuls le savoir acquis, le langage, l'art, l'écriture (journal d'Aronnax, récit de l'héroïne du *Mur invisible*) peuvent donner du sens à ces expériences vécues.

Le jury du concours CCINP rappelle fréquemment que la troisième partie n'est pas une obligation, à condition qu'un dépassement soit proposé par exemple dans le dernier argument de la seconde partie. Les copies qui se contentaient d'opposer l'expérience acquise par le savoir à la reconnaissance totale et immédiate s'arrêtaient trop souvent au milieu d'une démonstration qui aurait gagné à être nuancée,

approfondie et repensée. Plusieurs voies permettaient pourtant de dépasser cette opposition entre les deux approches de la réalité de la nature.

- Les candidats auraient pu montrer que l'inné et l'acquis, la voie intellectuelle et la voie sensible, la connaissance et la vie ne s'opposaient pas : c'est d'ailleurs tout le propos de Georges Canguilhem dans le premier chapitre « La pensée et le vivant » de *La Connaissance de la vie*. La réalité de la nature ne peut être appréhendée que par une dialectique entre raison et intuition, analyse et imagination.
- La réalité des phénomènes naturels étudiés en laboratoire, la science et l'expérimentation établissent en réalité un monde « inhumain » (G. Canguilhem) ; mais l'expérience sensible, l'imaginaire, la parole, les arts peuvent y instaurer un sens, le rendant ainsi vivable pour l'homme ;
- Le savoir (la littérature, les sciences humaines, les arts, les sciences) loin de faire écran à la nature, permet de la réenchanter, de célébrer sa beauté, ses valeurs ; la connaissance scientifique permet aux plus blasés de s'émerveiller à nouveau des beautés de la nature, non avec l'innocence de l'enfant, mais avec l'œil averti du savant ; la connaissance se fait alors reconnaissance (au sens de gratitude).
- Le vrai savoir est toujours incorporé, assimilé ; il transforme celui qui le fait sien, et permet à l'homme de se sentir appartenir à la nature. Il est co-naissance (nouvelle naissance, connaissance avec la nature autant que connaissance de la nature, et/ou connaissance de soi).

h. Transitions.

Les transitions peuvent être courtes, mais elles sont nécessaires à la fin de chaque grande partie.

i. Longueur.

Une copie longue n'est pas forcément une copie réussie. Mais il est difficile de développer une pensée nuancée et approfondie en moins de quatre pages. Pour éviter de rendre une copie trop courte, inachevée ou déséquilibrée (avec une troisième partie se réduisant à quelques lignes), un entraînement régulier en temps réel est indispensable. Il faut prendre l'habitude de rédiger rapidement, et à la main.

j. Exemples.

Il était normal de retrouver, dans les copies, des exemples attendus voire convenus, comme la pulsion classificatrice de Conseil, l'émerveillement d'Aronnax face aux beautés sous-marines, ou l'amour de l'héroïne *du Mur invisible* pour Lynx. Les exemples vagues (« dans *Le Mur invisible* », « chez Georges Canguilhem ») sont à proscrire. Un exemple doit toujours être contextualisé et analysé. Il ne suffit pas de citer les œuvres : chaque année, des candidats citent, parfois sans jamais les expliquer, de longs passages appris par cœur et « recasés », alors même que ces citations sont sans rapport avec l'argument qu'ils veulent étayer. Un bon exemple n'est jamais narratif ni descriptif ; il est précis et interprété.

4/ CONCLUSION

Comme dans le rapport 2025, nos derniers mots serviront à saluer les copies d'une exceptionnelle intelligence, mais aussi une majorité de travaux estimables, fruits d'une préparation sérieuse. Il n'en reste pas moins que la question de *l'intelligibilité* est devenue préoccupante. Nous le redisons, la première des ambitions des futurs candidats doit consister non à exhiber un ensemble de *contenus* plus ou moins maîtrisés, mais à se faire *entendre* (écouter et comprendre) en délivrant une parole pertinente et intéressante.